

Publié le 2 juin 2008

## Usine métallurgique, une chance pour la Province Nord

Bernard Boué-Mandil, directeur de la Sem Voh Koné Pouembout revient sur les missions de la Sem créée en 2006 et dont l'actionnariat se répartit majoritairement entre la Province Nord (32 %), la Sofinor, (20 %), les communes de Voh, Koné et Pouembout (7 % chacune). L'occasion d'évoquer la genèse de l'usine Nord qui doit assurer un recentrage de l'activité économique calédonnienne vers le Nord.



### Comment est planifiée la mise en place de l'usine du Nord et qui en sont les partenaires principaux ?

**BBM** - Le projet d'usine métallurgique en Province Nord, évoqué dans les années 50, n'a commencé à se concrétiser qu'en 1997, avec le partenariat signé entre la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), filiale de la Sofinor, et la multinationale canadienne Falconbridge. Objectif : construire l'usine avant le 31 décembre 2005 pour obtenir définitivement le transfert des titres miniers sur le massif du Koniambo. Ce calendrier a été respecté.

L'entrée en production de l'usine est programmée pour la fin 2010, plus vraisemblablement dans le courant de l'année 2011. Dans le même temps, la Province Nord a réalisé un schéma directeur d'aménagement urbain, prévoyant la réalisation de diverses infrastructures répondant aux besoins nouveaux générés par l'augmentation de population prévue sur la zone (20 000 habitants à l'échéance de 10 à 15 ans au lieu de 10 000 environ aujourd'hui).

### Quel est le programme d'investissement pour la période 2006-2010 ?

**BBM** - Près de 35 milliards XFP (255 millions d'€) et probablement 40 milliards d'opérations publiques d'aménagement sont à réaliser pour la période 2006-2010.

## Quels sont les différents axes d'intervention ?

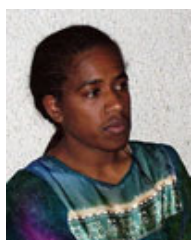
**BBM** - Le projet Koniambo vise, avant tout, à assurer un rééquilibrage de l'activité économique calédonienne, aujourd'hui concentrée sur Nouméa. La priorité concerne la production de logements destinés aux familles qui vont s'installer sur la zone ou au moins 3 000 emplois, dont 800 pour la seule usine, vont être créés. Un effort particulier est porté sur la possibilité de construire une partie de ces logements et de ces équipements sur des terres régies par le droit coutumier kanak. Plusieurs zones d'activités sont également en cours d'aménagement pour répondre aux futurs besoins industriels, artisanaux et commerciaux que va générer l'usine du Nord.

## Quels sont les enjeux pour la Province Nord en termes d'emploi et de développement économique ?

**BBM** - Ces dernières années, la Province Nord s'est attachée à sensibiliser ses populations, aux enjeux de ce vaste projet de société. La principale difficulté est d'associer à ce bouleversement des populations qui ont longtemps vécues en quasi autarcie. Il s'agit de défendre, autant que possible, le recours à l'emploi local, sans pour autant exclure les entreprises extérieures dont les compétences sont indispensables.

---

### Isabelle Poadae : « Travailler pour mon pays »



La réalisation du projet Koniambo et du programme d'aménagement qui l'accompagne a généré de nombreuses créations d'emploi qui profitent aux jeunes diplômés de la région. Isabelle Poadae est ainsi l'assistante de Bernard Boué-Mandil depuis la mise en place de la cellule Koniambo. Cette jeune femme de 30 ans, originaire de Koné, a passé trois ans en Nouvelle-Zélande pour renforcer son anglais, puis suivre une formation universitaire dans le tourisme après avoir obtenu un baccalauréat ES. Revenue en Nouvelle-Calédonie, elle a assuré des remplacements dans les services l'administration provinciale pendant quelques mois avant de rejoindre la Cellule d'accompagnement de l'usine du Nord, plus communément Cellule Koniambo puis la nouvelle structure chargée de l'aménagement de VKP depuis maintenant 2 ans.

« J'ai beaucoup appris à travers les contacts quotidiens avec les partenaires du projet. J'apprécie d'être impliquée dans le projet du Nord et de pouvoir travailler ainsi à la construction de mon pays » témoigne Isabelle Poadae qui, outre ses fonctions à la Saeml, est également conseillère municipale à la mairie de Koné depuis 2001.

Par Marie-Anne RAMAZZINA